
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 13 NOV 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00788 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant en Droits Humains au profit des personnes vivant avec un handicap auditif, session 2022.

Ce sont :

ASSISTANTS EN DROITS HUMAINS (AUDITIF)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO ABLASSE	2610_6237_4916_8274	B15137249	21/07/91
2°	TRAORE AÏSSIATOU	2201_2016_5916_2760	B7420075	03/07/97
3°	DA CLAUDE	2610_9543_5107_6839	B6634270	31/12/96
4°	SAWADOGO AÏCHATOU JAMILAH	2610_1892_2736_6283	B14981149	07/02/95
4°	BAKOUAN MOUSSA	2213_0216_5903_2513	B14407290	29/07/95
6°	BONDE LOSSAN FABIUS	2212_0216_5911_5080	B8006439	16/10/93

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National